

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⵎⵎⵓⵔ
ⵜⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵉⵏⵔⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ



المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce atteste que le :

LABORATOIRE « LABOLAB »

Sis au Impasse Amr Ibnou Al Ass, N° 21, RDC, Roches Noires, Casablanca

est accrédité conformément à la norme :

NM ISO/IEC 17025 : 2018

pour réaliser les prestations d'étalonnage définies dans sa portée d'accréditation **AL 153/2023** annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au **26 février 2029**.

Rabat, le 04 mars 2024

Pour le Ministre de l'Industrie et du Commerce
Le Directeur Général du Commerce

Signé : Abdelouahed RAHAL